



Communauté  
de Communes  
du Pays de Palluau

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° 8 - MERCREDI 20 JUILLET 2011

Etaient présents : Mesdames et Messieurs JOLLY Guy (Commune d'Aprémont) ; BOURON René - BARRETEAU Bernard - TENAUD Gérard (Commune de Falleron) ; MORINEAU Pascal - GUILBEAU Françoise (Commune de Grand'Landes) ; PROUTEAU Xavier (Commune de La Chapelle Palluau) ; MICHENEAU Jean-Pierre - RENAUD Robert - COLLIGNON Christine (Commune de Maché) ; GADAIS Philippe - ARNOUX Philippe - GINEAU Patrick (Commune de Palluau) ; GIRAUD Joël - QUAIREAU Michel (Commune de St Christophe du Ligneron) ; DOUILLARD Gilles - AIRIAU Guy - COULON FEBVRE Catherine - JAUFFRIT Jacques (Commune de St Etienne du bois).

Etaient absents ou excusés : Mesdames et Messieurs MAILLOT Véronique - GUIBERT Jacques - PETER Jacqueline - ROUSSEAU Eliane - BEGAUD Yannick - RICARDEAU Thierry - LOIZEAU Guillaume - NICOLEAU Joseph - VON GUNTEN Alain - DEHORTER Nelly.

Pouvoirs : de M. RICARDEAU à M. QUAIREAU - Mme ROUSSEAU à M. PROUTEAU.

Secrétaire de séance : RENAUD Robert

Date de convocation : 08 Juillet 2011

---

M. le Président rappelle à l'assemblée qu'une réunion du bureau a eu lieu concernant le PLH et que des modifications ont été apportées à certains critères afin d'atténuer la différence entre les communes. Il précise que le sujet sera revu lors d'une prochaine réunion le 15 septembre 2011 et soumis ensuite aux conseils municipaux.

Le compte rendu de la réunion du 22 Juin est lu et approuvé.

### 1) - CONSTRUCTION DE LA DECHETTERIE

Le résultat de la CAO est communiqué à l'assemblée. Trois offres ont été remises. La CAO se réunira le 29 Juillet 2011 pour le choix du prestataire, après examen et vérification des offres par le cabinet SOGREAH.

### 2) - ACHAT DE BORNES A VERRES ET BACS OM

Il est donné connaissance du résultat de la CAO.

ACHAT DE BACS OM : L'entreprise CONTENUR a été retenue pour la fourniture des bacs OM pour un montant de 8 372 € TTC.

ACHAT BORNES A VERRES : Les offres vont être étudiées et vérifiées ; l'analyse sera fournie à la CAO du 29 Juillet 2011.

### 3) - CONSTRUCTION DES BUREAUX

Le chantier est actuellement à l'arrêt pour problèmes de sols qui empêchent la construction des fondations (couche d'argile).

Il est proposé de lancer une consultation pour travaux spécifiques afin d'ajouter des micro-pieux aux fondations pour un surcoût variant entre 50 000 et 90 000 €. Accord sur le lancement de la consultation.

### 4) - AVIS SUR LA DISSOLUTION DU SIVU ENFANCE JEUNESSE

Dans le cadre du schéma départemental, M. Le Préfet de la Vendée demande la dissolution du SIVU ce qui entraîne une répartition des compétences sur les communes et/ou la Communauté de Communes. Le Conseil Communautaire donne un avis favorable à la dissolution de celui-ci. Reste à définir quelles compétences seront adoptées, par qui et par quels moyens.

### 5) - MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES - RECRUTEMENT D'UN BIBLIOTHECAIRE

Une fiche de poste est proposée pour le recrutement d'un candidat niveau BAC + 2. La catégorie restera à définir (B ou C). La création de poste est adoptée à l'unanimité au 1<sup>er</sup> Décembre 2011 ; contact sera pris avec le Conseil Général pour le recrutement.

6) - PERSONNEL ADMINISTRATIF : MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS - EXERCICE DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Accord à l'unanimité sur la mise en place du droit individuel à la formation au sein de la Communauté de Communes. Les agents auront accès à 20 heures de formation par an cumulables sur 6 ans à effectuer en priorité sur le temps de travail. Le Compte Epargne Temps permettra de placer les congés non pris en report au maximum jusqu'à 60 jours. Il est adopté à l'unanimité sans possibilité de compensation financière.

7) - QUESTIONS DIVERSES

- A) SOLUTION ANTOINE BEAUFOUR : Lecture du bilan mensuel et annuel.
- B) FOURCHETTE EN FÊTE 2012 : S'étaient proposées les communes de Grand' Landes - Palluau et St Etienne du Bois. Le site retenu par le Syndicat Vendée des Iles est celui de St Etienne du Bois.
- C) TRIVALIS : Lecture des comptes définitifs 2010. On note une légère baisse des contributions.
- D) ZA APREMONT : Il est décidé de mettre en place le versement d'une indemnité à la signature du compromis de vente par les entreprises fixée à 5% du coût total HT. Cette mesure s'appliquera également à toutes les zones d'activités intercommunales.
- E) DEMISSION DE M. VON GUNTEN : M. VON GUNTEN ayant démissionné de son poste de Conseiller Municipal, la commune de St Paul Mont Penit doit désigner un nouveau délégué.
- F) COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : Elle sera composée par 1 président - 10 Commissaires titulaires - 10 Commissaires suppléants. Chaque commune devra proposer 4 candidats + 1 candidat extérieur à leur commune pour les communes de St Etienne du Bois - St Christophe du Ligneron - Apremont et Falleron.

L'ordre du jour est épuisé.  
Séance levée à 20 heures 30  
Le Président de la CC,

